



*l'efficacité réformiste*

# Projet RESTRUCTURATIONS: Négociations des mesures sociales 5ème réunion ...Enfin de réelles avancées !!!

**18 octobre 2010:** 5<sup>ème</sup> journée de négociations des mesures sociales à Paris.

Hier, suite à l'envoi des dernières propositions de la Direction datant du 4 octobre 2010, chaque organisation syndicale s'est exprimée sur ledit « projet d'accord ».

Dès le début de la réunion de négociation, la délégation **FO** a revendiqué les points importants, chers aux salariés de Merpins. (lire le verso)

**FO**, fidèle à la demande des salariés du site, a revendiqué plusieurs points afin que ce soit chaque salarié qui choisisse les mesures **qui lui conviennent le mieux**. Rappelons à tous que ce n'est pas en revendiquant **uniquement des bus que tous les problèmes des équipiers seront résolus**.

**FO** a été le seul demandeur pour revoir les montants des indemnités kilométriques qui jusqu'alors ne correspondaient pas aux attentes de la majorité des salariés.

**FO** est conscient que le fait de revendiquer la hausse de ces montants se traduirait inévitablement par « mettre les salariés » sur la route, mais encore une fois, au nom de qui des syndicats **imposeraient le seul choix du bus** ? Ce n'est pas pour cela que vos représentants **FO** n'ont pas revendiqué un engagement formel de la direction pour 4 ans et sans participation financière. (Pour rappel, la direction s'engageait pour 2 ans avec une reconduction de 2 ans et les salariés devaient payer un « abonnement mensuel ») ... INTOLERABLE pour **FO** !

Pour **FO**, c'est à VOUS de choisir au mieux les mesures qui VOUS conviennent.

De même, afin de rester pragmatique et sans créer de polémique, nous allons rappeler les points revendiqués par **FO**, les réponses de la Direction en fin de négo et les comparer aux mesures mises en place dans le PSE de Prodipect (**FO** *minoritaire sur ce site n'a eu de cesse de demander un accord de méthode*). Pour info, la procédure du plan social sur ce site est terminée.

**Accord de Méthode ou Plan social classique: Vous allez pouvoir maintenant comparer !!!**

Et surtout, **FO** a demandé **un engagement formel** de la Direction sur les 206 emplois transférés de Merpins à Espagnac. La Direction nous a répondu **favorablement** et proposera dans le projet de texte final un paragraphe dans lequel **elle s'y engagera par écrit**.

Pour **FO**, la Direction doit confirmer par écrit dans le texte à compenser **un départ de Merpins par une embauche sur Angoulême**.

Seul **FO** a revendiqué la revalorisation des montants des indemnités kilométriques jusqu'alors inadaptées à la situation.

Bizarrement, les autres organisations syndicales ont fortement protesté sur cette évolution des montants (28000€ contre 18000€ la dernière fois).

**FO** ne laissera jamais les salariés « sur le bord de la route » et négociera au mieux les attentes des salariés évoquées lors des assemblées générales.

Prochaine réunion : 1<sup>er</sup> CCE vendredi 22/10/2010. (Information sur le projet d'accord des mesures sociales)

La délégation **FO** : Yannegan Rambaud (DS Merpins), Lilian Aube (DS Le Vaudreuil), Emmanuel Da Cruz (DS Dijon/ RS CCE)

	<b>revendications FO</b>	<b>Réponses Direction au 18 octobre 10</b> <i>(+dernière proposition de la direction du 4 oct.-10)</i>	<b>PSE Prodipact</b>
<b>Prime désagrément pour mobilité dans le groupe</b>	4 000 €	4000€ (2000€ avant)	0 €
<b>Prime de déménagement pour suivre son poste</b>	25000€ Merpins -> Espagnac	19000€ (16000€ avant)+ ICFR + IL	22000€ Prodipact -> Agriers
<b>Transport collectif (personnel à la journée)</b>	Participation 50% TER/SNCF + Participation 50% BUS +Prime Indemnités	Participations 50% à tous les transports (Pas de prime) Rencontre Région pour étendre ligne de bus à Espagnac	Pas de besoin
<b>Embauche du conjoint</b>	Demande engagement formel Possibilité embauche dès que poste transféré	Engagement formel à fin 2011 Embauche possible dès juillet 2012	Pas d'embauches conjointes
<b>Double résidence Séniors</b>	Demande de forte augmentation, si pas supérieur aux indemnités kilométriques => peu attrayant	13000€ (11000€ avant)	0 €
<b>Indemnités de rupture</b>	Plancher à 26000€ sans critère d'emploi posté et 10 ancienneté	Planché 26000€ pour tous si 15 ans d'ancienneté	?
<b>Rétroactivité des mesures</b>	Demande à la date de l'annonce	Rétroactivité au 31/3/2010	idem
<b>Majoration des 5%</b>	Pour tous	Majoration 5% sans déménagement si domicile situé a 40kms (aller) au moins d'Espagnac. Majoration 5% avec déménagement si rapprochement à moins de 20kms sur Espagnac	0%
<b>Indemnités Kilométriques</b>	Demande de prendre plafond théorique de 30800€ (4ans x 700€) et descendre par palier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allongement &gt;= 15 km_7000€(4300€ avant)</li> <li>- Allongement &gt;= 20 km_9000€(5750€ avant)</li> <li>- Allongement &gt;= 25 km_11000€(7200€ avant)</li> <li>- Allongement &gt;= 30 km_13000€(8600€ avant)</li> <li>- Allongement &gt;= 35 km_16000€(10350€ avant)</li> <li>- Allongement &gt;= 40 km_19000€(12400€ avant)</li> <li>- Allongement &gt;= 45 km_23000€(15000€ avant)</li> <li>- Allongement &gt;= 50 km_28000€ (18000€ avant)</li> </ul>	0 €